

Fonds de Transition Energétique et transformation digitale

Raja Fradi Ben Rhouma
Chargée de la Direction des Etudes, de
Planification et d'Evaluation - ANME

24 Mars 2026
Hammamet

Politique climatique de la Tunisie

La stratégie Énergétique de la Tunisie à l'horizon 2035

- *d'atteindre une part de 35 % d'énergies renouvelables dans la production électrique nationale,*
- *et une réduction de l'énergie primaire de 30% en 2030*



Politique climatique de la Tunisie

La Stratégie Nationale de Développement Bas-Carbone et Résiliente aux Changements Climatiques (SNBC-RCC)

- *ambition d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, tout en renforçant sa résilience face aux impacts climatiques*



Rôle de l'ANME

A travers ses différents domaines d'intervention, l'ANME contribue à :

- ✓ Améliorer les flux d'énergie à travers l'utilisation des énergies renouvelables pour la production d'électricité ou d'énergie thermique sur site, le recyclage des déchets et la production de Biogaz
- ✓ L'utilisation des dispositifs énergétiques performants, des systèmes intelligents, des technologies de district cooling et des moyens de transport à faible consommation (voitures hybrides et électriques)
- ✓ L'utilisation de techniques et de matériaux à haute efficacité énergétique pour construire des bâtiments, améliorer l'isolation thermique, les systèmes de chauffage et de climatisation, mobilisation des procédés industriels économes en énergie, et s'appuyer sur l'aménagement des villes en adoptant les transports en commun

Rôle de l'ANME

- ✓ Changer volontairement le comportement du consommateur (sensibilisation et communication)
- ✓ Former l'utilisateur et le gestionnaire sur les utilités consommatrices d'énergie.
- ✓ La mise en place de programmes pour la divulgation d'utilisation de nouvelles technologies sobres en carbone.



PROGRAMME INTÉGRÉ CARBONE



Transition bas-carbone du secteur de
l'énergie



Appui financier

Sensibilisation &
communication



Renforcement des
compétences



Accompagnement
des entreprises



Appui institutionnel



Appui digital





Appui financier : Fonds du Transition Energétique

Le Fonds de la Transition Energétique -FTE- est un compte spécial de trésor créé en vertu de l'article 67 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014 tel que modifié par l'article 3 de la loi n°2014-54 du 19 août 2014 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2014.

Ce fonds a été créé pour le but d'encourager l'investissement dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et l'appui à la création et la promotion des entreprises énergétiques ainsi que la mise en œuvre de programmes nationaux concourant à la maîtrise de l'énergie à travers la participation dans le financement des actions et des projets et mise à disposition de diverses sources de financement afin de couvrir les coûts d'investissements dans le domaine de la maîtrise de l'énergie en vue de réaliser la transition énergétique.



Les ressources du FTE

Taxe sur les produits énergétiques	
Taxe sur les moteurs usagés	
Taxe sur les lampes à incandescence	
Taxe sur les climatiseurs	
Taxe sur les voitures de tourisme	

Impact du FTE



Génère environ 5 dinars
d'investissement dans la
Maîtrise de l'énergie

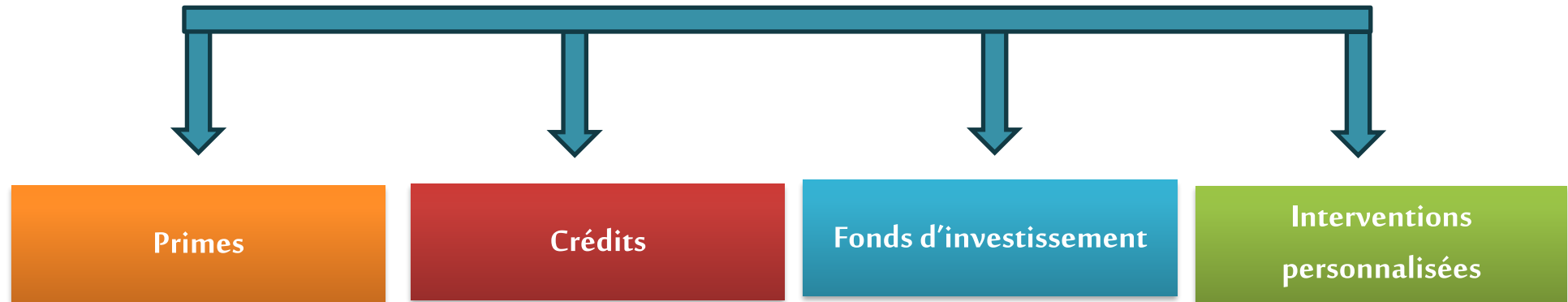
Réduit de 7 DT du coût de la
facture énergétique de
l'Economie

Evite à l'Etat Tunisien 3 DT de
subventions aux produits
énergétiques.



Les emplois du Fonds de Transition Energétique

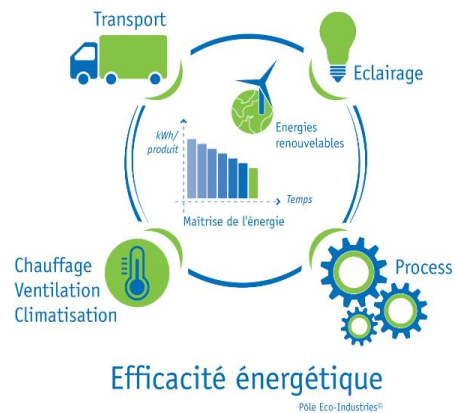
Des solutions de financement diversifiées et intégrées





Les emplois du FTE et impact du FTE

Effacité Energétique Et Substitution de l'énergie



Chauffage de l'eau par le soleil



Energie solaire PV



- **Plus de 2000 contrats** programme d'investissement dans le domaine de la ME ont été signés jusqu'à fin 2025 issus en majorité de l'audit énergétique
- **143 Mwe** puissance électrique totale installée dans le cadre de cogénération

- **1,1 million de mètre carré** de capteur solaire au profit de plus de **430 000 ménages**

- **375 Mw** des installations photovoltaïques



Les interventions du FTE

I- Actions de Maitrise de l'énergie

Primes d'investissement immatérielle
70 % du coût de l'action

Primes d'investissement Matérielle
Entre 20 et 50 % du coût de l'action

Crédits

Peuvent couvrir 25 % du coût de l'action . un taux d'intérêt de 5% pour une durée de remboursement maximale de sept (7) ans et un délai de grâce de deux ans.

II- Projets de maitrise de l'énergie

Primes d'investissement immatérielle
70 % du coût de l'action

Primes d'investissement
10 % du coût de projet (Plafonds 200 mTND)

Dotations remboursables
Peuvent couvrir 60 % d'autofinancement ou du capital libéré minimum

ou

Participation au capital
Peut couvrir 60 % du capital libéré minimum

Crédits

Un crédit pour les projets d'extension avec un taux d'intérêt de 5% pour une durée de remboursement maximale de sept (7) ans et un délai de grâce de deux ans.

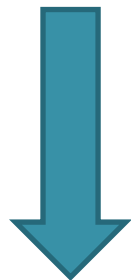
III- Les programmes nationaux

Interventions personnalisées

Financement partiel ou total d'actions ponctuelles réalisées par l'Etat et les collectivités locales dans un but de réduire la subvention de l'Etat affectée aux produits énergétiques.



La transformation digitale de l'ANME



Transformer des pratiques et des services à travers l'usage du numérique afin de concrétiser la vision d'une gestion moderne et efficace



Plateforme de digitalisation des activités du FTE

<https://www.fte.nat.tn>



Objectifs

- **Améliorer la qualité de traitement des demandes.**
- **L'adoption du numérique** pour une efficacité dans la gestion, la réduction des délais de traitement
- **Digitaliser toutes les interactions et échanges existants dans le processus, les rendant virtuels** à travers l'échange automatique d'informations fiables au sein de la plateforme entre les différentes parties prenantes que ce soit l'ANME avec ses partenaires ou entre ses structures internes

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Raja Fradi Ben Rhouma
Chargée de la Direction des Etudes, de
Planification et d'Evaluation - ANME

Suivre ANME sur:

<https://www.facebook.com/anmetun>

<https://twitter.com/ANMETunisie>

<https://www.youtube.com/@ANMETunisie2014>

<https://www.instagram.com/anmetunisie>

<https://www.linkedin.com/company/agence-nationale-pour-la-ma%C3%A0Etrise-de-l-en...>

<https://www.tiktok.com/@anmetunisie>

Questions

1. Quels sont les secteurs ou les filières énergétiques présentant le plus fort potentiel de croissance pour réussir la transition dans votre pays ?
Which energy sectors or industries offer the greatest potential for growth to ensure a successful energy transition in your country?
2. Quels sont les freins actuels qui nécessitent de nouveaux mécanismes de soutien (subventions, fiscalité) et sous quelle forme seraient-ils les plus efficaces ?
What are the current obstacles that require new support mechanisms (grants, tax policies), and in what form would these be most effective?
3. Pensez-vous qu'une plateforme numérique dédiée soit une solution pertinente et techniquement viable pour le suivi de la transition énergétique ?
Do you think a dedicated digital platform would be a relevant and technically viable solution for monitoring the energy transition?